

## AIRE PERMANENTE D'ACCUEIL DE FECAMP



EPCI	Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral
Nombre d'emplacements / places de caravanes	20 (40 places de caravanes)
Adresse	FECAMP, Chemin Robert Thiebaut, Plateau Saint-Jacques / n° parcelles cadastrales BW0180
Propriété	Commune de Fécamp équipement transféré à l'agglomération de Fécamp au 1 <sup>er</sup> janv 2017 au titre de ses compétences obligatoires
Année de création	2004 (réhabilitation 2017)
Gestion	Gestion prestataire privé ACGV Service depuis août 2019
Conventionnement ALT2	OUI
Taux d'occupation annuel moyen	2016 : 19 % - 2017 : 19 % - 2018 : 18 % - 2019 : 36% - 2020 : 73% - 2021 : 73% - 2022 : 73%

### CARACTÉRISTIQUES

<b>Bâtiments et espaces collectifs</b>	Local accueil gestionnaire
<b>Bâtiments et espaces individuels</b>	Douche + WC + Espace cuisine-buanderie ouvert
<b>Proximité des services</b>	Centre-ville de Fécamp à environ 2km
<b>Environnement de l'aire</b>	Rural / Urbain

### TARIFS

<b>Caution</b>	100,00 €
<b>Redevance</b>	3 €/jour du lundi au vendredi
<b>Eau</b>	5 €/m <sup>3</sup>
<b>Électricité</b>	0,15 €/KWh
<b>Tarifs réduits (préciser)</b>	1,5 € pour les personnes âgées de +60 ans et personnes handicapées

### PILOTAGE ET ANIMATION SOCIALE

<b>Existence règlement intérieur et dernière MAJ</b>	Mai 2019
<b>Tenue d'un COPIL</b>	OUI 4 réunions s sont tenues en 2019
<b>Projet social</b>	NON à définir. Toutefois l'accompagnement des familles fait bien parti du projet social de l'EVS du plateau St Jacques
<b>Services proposés, accompagnement</b>	Espace de Vie Social de la Maison St Jacques (CCAS de Fécamp)
<b>Scolarisation</b>	2 écoles sensibilisées à l'accueil des EFIV (écoles Jean Lorrain et Rabelais)
<b>Éléments particuliers (ancrage, activités économiques sur l'aire...)</b>	

### PRESCRIPTIONS ET PRÉCONISATIONS

Le SDAHGV prescrit la création de 10 places de caravanes en terrains familiaux locatifs pour la CAFCL avec la perspective de transformation d'une partie de l'aire permanente d'accueil en terrains familiaux locatifs.